

PV DE REUNION : LIGUE CALEDONIENNE DE SQUASH du
Jeudi 24/05/2018



Présents : C. Ringuenoire, E. Nosmas, A. Daveluy, A. Ducrocq, D. Navarre,
C. Nagle, Julie

Excusés : C. Roger, F. Dinh, P. Bousquet,

Absent : T. Paillet.

Début de réunion 18H30.

Ordre du jour :

1- Cham, CTE.

David nous explique les différents labels mis en place par la Direction de la Jeunesse et du Sport (DJS). Grâce à un athlète, Brice Nicolas, nous obtenons le niveau le plus élevé dans les labels. Ceci permet de bénéficier d'une subvention conséquente et d'envisager nos actions permises dans le cadre de cette aide, avec beaucoup de sérénité. David fera auprès de la ligue une proposition de budget pour permettre une lisibilité et une cohérence dans l'octroie de l'argent versé.

David poursuit en expliquant les différents groupes qui composent les CHAM (Classe à horaires aménagés). Il faut attendre les accords des parents afin de finaliser la mise en place des groupes (horaires et lieux). Les deux intervenants que sont David et Alex sont disponibles pour ces interventions.

Dernier point évoqué par David, concerne les CHAM. Pour l'an prochain, saison 2019, se dégage une forte majorité de féminine. Les demandes vont en ce sens. Nous ne pouvons que nous réjouir de ce fait.

Il serait intéressant et nécessaire de mettre sur le site de la ligue (voir avec Pierre B) les listes validées des joueuses et joueurs CHAM et CTE.

2- Problème de « joueurs » éligibles.

Suite à un premier litige concernant le joueur Brice Nicolas (problème réglé depuis ponctuellement), nous avons été amenés à écrire au CTOS et à la fédération afin d'éclaircir et de se positionner pour les cas de joueuse ou joueur pouvant être sélectionné pour la Nouvelle Calédonie ou pour l'équipe de France et ne pouvant pas « cumuler » les deux sélections. Un joueur ne peut être sélectionné en équipe de France si une « sélection » pour la Nouvelle Calédonie a eu lieu et inversement (délai de trois ans). David se propose de tenter de gérer cette situation peut confortable pour nos sportives et sportifs. Une lettre auprès du CTOS et une prise en considération de cette problématique par nos instances de référence seraient des pistes à explorer.

3- Cas de Brice NICOLAS

Son départ pour la métropole est confirmé pour le 19 août 2018. Il convient de reprendre contact avec Marc Hmazun de la DJS afin de récupérer l'avance faite par la ligue concernant la présence de Brice au championnat de France et plus précisément de son titre de champion de France.

4- Entrainements sélection féminine

A partir de juillet 2018, la mise en place de deux séances d'entraînements conduira à des encadrements techniques différents et des présences des entraîneurs différents. Les aménagements seront finalisés par David.N et Alex.C et présentés comme il se doit au comité directeur de la ligue. Un deuxième groupe de joueuses pourrait voir le jour en fonction des volontés individuelles et des possibles de l'encadrement.

Merci à toutes et tous

Le président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'David N.', with a stylized flourish extending to the right.

FIN DE REUNION A 20H.